

Point 08 : Plan de relance du logement social : amplification du dispositif exceptionnel de soutien en faveur de la construction neuve – Modification du règlement d'intervention en faveur de la production du logement social, du logement abordable et du logement en accession intermédiaire – Approbation

Réponse : Robin SALECROIX (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Oui, juste quelques mots de réaction. On a sûrement mal compris du côté de cette assemblée quand Monsieur Bainvel évoquait des investissements dans des résidences secondaires de locataires du logement social. On ne doit pas côtoyer les mêmes locataires, on ne doit pas côtoyer les mêmes habitants du logement social dans nos territoires respectifs. La réalité, c'est qu'aujourd'hui, beaucoup de ces locataires du logement social, mais également du logement libre, sont en grande difficulté, effectivement, pour payer leur loyer et pour avoir un parcours résidentiel choisi.

La réalité, et je partage le propos de Monsieur Bainvel, c'est que la situation de nos locataires et cette question du parcours résidentiel est bloquée, effectivement, et c'est lié à la question du pouvoir d'achat des salariés et des familles populaires. Peut-être pourriez-vous d'ailleurs discuter avec Madame Garnier, ministre de la Consommation, qui viendra sûrement nous expliquer comment elle va donner du pouvoir d'achat à ces salariés, à ces familles populaires, pour leur permettre justement d'avoir un parcours résidentiel choisi.

Force est de constater que les dernières annonces dans le domaine, notamment la désindexation des pensions des retraités de l'inflation, sont des mauvaises nouvelles encore pour le pouvoir d'achat des Français, et donc y compris des Nantaises et des Nantais. Ensuite, il y a un espèce de petit refrain que je ne peux plus entendre, qui dirait que la situation et cette crise, nous la subissons, que c'est la résultante de plein de facteurs. Oui, certes, mais c'est aussi la résultante de choix politiques, de choix politiques mis en œuvre par le pouvoir en place, quelle que soit sa configuration d'ailleurs. C'est la résultante de la hausse des taux d'intérêt, c'est la résultante de la hausse des factures d'énergie, c'est la résultante de la ponction de l'État sur les bailleurs sociaux, qui culmine en fonction des années entre 800 millions et 1,3 milliard sur les trésoreries des bailleurs sociaux. C'est la criminalisation des mal-logés avec la loi Kasbarian.

Donc oui, il y a des choix politiques qui sont faits dans ce pays et qui mettent en difficulté le secteur du logement, qui mettent en difficulté les Françaises et les Français. Et oui, nous sommes de ceux, à gauche, qui disons que nous ne voulons pas d'un modèle du logement social qui serait le modèle du logement social du ghetto. Effectivement, le fait que 70 % des Français puissent prétendre au logement social est une bonne chose, permettant ainsi aux aides-soignantes, aux infirmières, aux employés, aux ouvriers de bénéficier d'un logement social. La véritable problématique, c'est qu'aujourd'hui, ils n'ont pas les moyens d'en sortir, et là, on attend des réponses de la part de ceux qui gouvernent depuis trop d'années.

Je vous remercie de votre attention.